



PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

Vionnaz - Vouvry - Port-Valais - St-Gingolph

PROCES-VERBAL

de l'assemblée de paroisse du budget du 7 octobre 2024

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE

François Pilet

François Pilet ouvre cette assemblée en souhaitant la bienvenue à chacun.e notamment à M. Robert Burri, représentant du Conseil Synodal, M. Pierre Zoppelletto, président de la commune de Port-Valais, M. Raphaël Filliez, vice-président de la Commune de Vionnaz. La commune de Vouvry s'est excusée. La traditionnelle Confession de Foi de l'EREV ayant été lue lors du culte qui a précédé, point n'est ici besoin de la répéter.

Puis, il enchaîne avec quelques lignes d'un de ses livres de chevet, je cite :

Nous restons des mendiants d'amour, mais nous sommes invités à gagner notre pain.

Le travail a toute sa dignité,

Adam reçut dès l'origine un cahier des charges de « jardinier du monde ».

*Prier et travailler sont complémentaires et une foi vivante
se concrétise toujours en engagements.*

J'apprécie particulièrement ce petit apophtegme d'un père du désert :

*« L'être humain est sauvé par ses œuvres ;
car quand il commence à agir il devient humble. »*

*Tant qu'on s'envisage abstraitement,
on peut s'illusionner complètement sur soi
mais dès qu'on passe aux actes,*

*les échecs, les contrariétés et les incohérences apparaissent
permettant un travail sur soi qui relève de la sanctification.*

C'est par ces mots porteurs que François déclare ouverte cette assemblée. En effet, l'EREV demande que le budget des paroisses soit voté; notre AG de mars est en effet trop tardive ... c'est pourquoi, s'est instaurée cette assemblée d'automne pour la présentation et surtout pour l'acceptation du budget. Tous les participants reçoivent les documents permettant une comparaison entre les comptes 2023, le budget 2024 et celui de 2025... Ils apparaissent aussi sur l'écran et vont être commentés.

2. BUDGET 2025

Pascal Vodoz

Le budget est à l'écran : préparé par Philippe Ganty et Pascal Vodoz, il nous est présenté par Pascal Vodoz, Président du Conseil de Paroisse et il sera annexé au présent PV.

En raison du déficit de l'année 2023 et des budgets déficitaires pour 2024 et suivant, le CP a rencontré les Présidentes et Présidents de commune le 19juin 2024, afin de trouver une solution pour y remédier le plus rapidement possible.

Avant cette rencontre, le CP avait élaboré, avec l'aide du conseil synodal valaisan, une proposition de budget pour 2025 que nous vous présentons aujourd'hui.

Les changements apportés tiennent compte maintenant dans la partie « culte », de l'utilisation d'une partie des locaux de notre centre paroissial utilisés exclusivement pour la vie de notre paroisse, à savoir un bureau de paroisse et une salle de réunion que l'on appelle « côté jardin ».

Ces locaux correspondent au 25% des surfaces totales du bâtiment. Nous avons donc réparti les charges de ces locaux à raison de 25% dans la partie « culte » et 75% dans la partie « Autres secteurs ».

Les comptes touchés sont les comptes de 5010 à 5065 pour la partie « autres secteurs » et les comptes de 4500 à 4600 pour la partie « culte ».

Les impôts fonciers et sur le capital ont plus que doublés cette année, en raison d'un ajustement de la taxation cantonale. Nous les avons sortis du compte 5010 et créé le compte 5015 pour une meilleure compréhension. Nous les avons répartis de la même manière, (25/75%).

Le CS nous a recommandé et conseillé de créer

1° un fonds de rénovation pour nos bâtiments ; ils sont répartis de la même manière, (25/75%),
et

2° un fonds de roulement afin d'avoir une réserve de six mois environ pour le paiement de nos charges, celui-ci est réparti à 50/50%.

Suite à la rencontre avec les Présidentes et Présidents de commune, les conseils communaux ont accepté de nous rembourser le déficit de l'année 2023, à savoir Fr. 5'837.55 et nous les en remercions. Pour sortir de cette mauvaise situation, nous leur avons demandé une augmentation de leur participation communale en s'alignant à la moyenne cantonale qui est de Fr. 136.- par paroissien.

Le 2 septembre dernier, un courrier de la commune de Vouvry nous annonçait une réponse favorable à notre demande. Dès lors nous allons recevoir pour 2025, le montant de 676 paroissiens inscrits à 136.-/par = Fr. 91'936.- soit environ 24'000.- de plus. Nous les remercions pour leur décision rapide et positive.

Nous sommes très impatients de connaître les réponses des autres communes et restons confiants quant à celles-ci. En cas de réponse favorable de leur part, nous tablons sur Fr. 40'000.- de plus, ce qui équilibrerait les comptes de la partie « culte ».

La partie budget est donc maintenant abordée.

COMPTES D'EXPLOITATION "CULTE"

Frais personnel "culte"

3000 La répartition de salaire du ministre selon la LREE, nous est donné chaque année par le bureau de l'EREV en fonction de chaque situation contractuelle du ministre

Question de Maurice Chervaz : le chiffre du salaire du ministre n'est pas proportionnel aux charges sociales, quid ?

Réponse de Pascal Vodoz : c'est la clé de répartition donnée par l'EREV qui est différente.

Intervention de François Pilet : répartition 25/75%, est-ce que tout le monde a saisi ? Apparemment oui car il n'y a pas de réaction.

3015 charges sociales de la secrétaire dans le budget 2024, idem avant son augmentation de salaire

Frais d'exploitation

4020	variable en fonction du nombre de catéchumène
4110	moins d'augmentation de prévu, ajuster à la baisse.
4200	entretien en hausse pour les extérieurs
4210	moins d'augmentation de prévu, ajuster à la baisse.

Nouveaux comptes

4115	impôt foncier 25%
4500 à 4520	c'est le 25% de la répartition des charges du centre paroissial
4300	alimentation du fond de rénovation chapelle 100%
4400	idem mais pour le centre paroissial, 25%
4450	alimentation d'un fonds de roulement 50%
4500 – 4600	Intérêts et amortissement 25%

Recettes

6000	participation des communes avec celle de Vouvry déjà inscrite Les autres postes sont les collectes du culte et les locations de la salle de paroisse
6030	variable selon le nombre de catéchumènes

Résultat partie « culte »

Perte de Fr. 44'937.- que nous espérons couvrir avec les autres participations communales

Partie « hors culte »**Frais d'exploitation**

5000	solde de la répartition du salaire du ministre
5010	impôt foncier est sorti et le compte est ajusté
5015	nouveau compte impôt foncier 75%
5020	entretien bâtiment toujours trop limite pour le courant et les extérieurs
5030	plus bas car 25% en moins
5040	idem
5050	alimentation fond de rénovation 75%
5055	alimentation fond de roulement 50%
5060 et 5065	Intérêts et amortissement 75%

Question de Maurice Chervaz : le chiffre de Fr. 1'300.- (compte 5040) semble faux ; si Fr. 2'400.- est le 100%, le 75% devrait être Fr. 1'800.- et non Fr. 1'300.- comme mentionné ; à corriger.

Intervention de Raphaël Filliez : il revient sur la clé de répartition du salaire du ministre et des charges sociales, il semble y avoir une trop grande différence ;

Réponse de Pascal Vodoz : il regarde ce souci après avec les infos données par l'EREV.

Recettes :

7010 et 7015 des dons spécifiques pour nous aider, et un immense merci à vous chères paroissiennes et paroissiens.

7030 loyers en 2025, moins 4 mois de travaux de rénovation

Résultat partie « hors culte »

Perte de 19'080.- que nous espérons couvrir par des appels de dons, augmentation du nombre de paroissiens, ou autres bonnes nouvelles....

In fine, Pascal Vodoz nous informe que si les communes ne nous concèdent pas l'augmentation de la participation de chaque paroissien à Fr. 136.-, c'est les fonds de rénovation qui en pâtiront car nous ne pourrions pas/plus les alimenter.

Question de Maurice Chervaz : il semble assez difficile avec cette répartition 75/25% de se faire une idée du coût de chaque dépense. Serait-il envisageable de faire un bref récapitulatif du total des charges avant la répartition ?

Réponse de Pascal Vodoz : tout à fait possible en effet; ça sera fait pour la prochaine fois.

Intervention de François Pilet : toujours sur la question du salaire du ministre : Fr. 10'000.- semblent vraiment trop au titre de charges sociales, ce n'est pas possible ?

Intervention de Robert Burri : selon la loi, le salaire des prêtres est calculé au « tarif enseignant primaire » alors que le salaire des pasteurs l'est au tarif « universitaire ». A cela vient aussi s'ajouter les années d'ancienneté du ministre, ce n'est donc pas un simple calcul de « règle de 3 » qu'il faut appliquer.

Intervention de Didier Wirth : ce n'est pas forcément une erreur. Didier Wirth vient de basculer récemment dans une autre « tranche » de calcul vu son âge, la différence serait certainement due à l'augmentation de la LPP. **A voir et à contrôler ...**

François Pilet intervient concernant la réponse des communes au sujet de l'augmentation des participations des paroissiens, nous avons la chance de compter sur la présence de deux représentants des communes de Port-Valais et de Vionnaz. La parole leur est donnée :

Intervention de Pierre Zoppelletto, président de la commune de Port-Valais : tout d'abord, il souhaite excuser l'absence de M. Gilles-Serge Agboton, conseiller, pour cause de Fête Patronale catholique aux Evouettes. Ensuite, il se souvient d'avoir signé un courrier concernant cette augmentation de participation et s'étonne qu'il n'en soit pas fait mention. L'augmentation à Fr. 136.- a été accordée. En revanche, chaque commune aura dorénavant un conseiller avec qui il faudra collaborer pour élaborer le budget, une certaine liberté mais contrôlée ! C'est malgré tout une excellente nouvelle qui réjouit chacun ! Il précise encore que c'est la dernière fois qu'il représente Port-Valais vu qu'il cesse ses activités politiques. Il termine en disant que la paroisse protestante est de loin bien plus dynamique que celle catholique et nous souhaite BON VENT !

Intervention de Raphaël Filliez, vice-président de la commune de Vionnaz : tout en nous présentant les salutations du CC, il a également une très bonne nouvelle pour nous : la commune de Vionnaz a elle aussi entériné l'octroi des Fr. 136.- par paroissiens. Il précise également que les communes sont contraintes de par la loi de subvenir aux besoins des paroisses, c'est donc une bonne chose que la création de cette « collaboration forcée » qui permettra, il en est certain, une certaine transparence et pourquoi pas une baisse de coûts !

Intervention de Didier Wirth rappelle toutefois que les correspondances relatives à ces bonnes nouvelles ont été semble-t-il envoyées mais qu'elles n'ont pas été reçues ! à voir

Cela dit et répondu, il est passé à la votation pour l'acceptation de ce budget :

PREMIERE VOTATION

A la question,

**Etes-vous d'accord avec le budget présenté,
avec les corrections dont il est question ?**

A l'énoncé de la question fatale, une envolée de mains se lèvent. Il n'y a pas de voix contraire mais trois abstentions. Le budget est donc avalisé.

Intervention de Didier Wirth intervient pour préciser que les deux très bonnes nouvelles qui viennent d'être entendues modifient grandement les chiffres présentés à l'écran. En effet, au déficit de Fr. 44'937.- il conviendra de soustraire les montants accordés par les communes, chiffrés à environ Fr. 35'000.- ce qui ramènerait le déficit à peu ou prou Fr. 10'000.-

La partie rénovation du bâtiment de Vouvry peut maintenant débiter.

3. **RENOVATION DU CENTRE PAROISSIAL**

Pascal Vodoz

RENOVATION DU CENTRE PAROISSIAL – Appartement du 1^{er} étage



Budget prévisionnel	CHF
Cuisine	47 500
Peintures	15 000
Chauffage électrique	4 000
Installation lave-linge	1 500
Remplacer la douche	6 200
Fenêtres	13 500
Divers et imprévus	3 300
Total	91 000

Pascal Vodoz nous présente son PowerPoint expliquant clairement le détail des travaux envisagés pour notre Centre paroissial de Vouvry. En premier lieu, sont affichés ci-dessus les travaux concernant l'appartement du 1^{er} étage, destiné au ministre et à son épouse. Sur l'image précédente, on a pu constater la vétusté de la cuisine actuelle. Afin de permettre une meilleure utilisation, un mur doit être abattu et un îlot central permettra à la nouvelle cuisine ouverte un confort optimal. Les autres travaux permettront aussi de rénover de manière idéale cet appartement qui n'a pas subi de changements depuis des lustres ! Le coût de ces modifications s'élève à Fr. 91'000.-, montant que nous avons à disposition.

Pascal Vodoz nous rend toutefois attentifs au fait qu'une mauvaise surprise pourrait entacher ce calcul : en effet, le carrelage (salle d'eau et cuisine) doit être changé. Si au cours des différentes interventions des maîtres d'état, il devait s'avérer qu'on doit démolir le carrelage, nous serions peut-être obligés de procéder au désamiantage ce qui augmenterait « sensiblement » le coût des opérations.

D'autre part, les époux Wirth ont fait part de leur souhait de pouvoir disposer d'un chauffage à pellets, il a donc été demandé un devis pour ce faire et le coût de cette installation, ainsi que les travaux éventuels en découlant, vous sont présentés ci-après :

Travaux supplémentaires



Budget prévisionnel	CHF
Report des travaux	91 000
Chauffage à pellets	15 470
Total avec le four à pellets	106 470
Désamiantage du carrelage	13700
Carrelage salle d'eau et cuisine	14150
Total avec désamiantage et carrelage	134 320

Partant de là, Pascal Vodoz nous présente un budget complémentaire englobant cette fois tous les travaux nécessaires – *à long terme* – à la viabilité du bâtiment. Il est vrai que la rénovation totale du bâtiment – *appartement et immeuble* – permettrait un coût moindre que si ces travaux étaient étalés sur plusieurs années, au gré des besoins : on pense notamment aux fouilles, aux échafaudages qu'il faudrait prévoir à chaque étape !

RENOVATION DU CENTRE PAROISSIAL – Autres locaux



Budget prévisionnel	CHF
Report des travaux	134 320
Terrasse	14500
Barrières	16000
Bureau vélux supplémentaires	42 675
Studio store et chauffage	2500
Salle côté jardin chauffage et plancher	7365
Buanderie chauffe eau avec une pompe à chaleur	8000
Fenêtres et portes entrées	17700
Total de la rénovation	243 060

Comme vous pouvez le constater, la somme à disposition ne permettrait malheureusement pas d'assumer ces changements. Si nous ne sommes pas soutenus, la seule option sera le prêt hypothécaire. A ce titre, Fabienne Chervaz nous précise que nous disposons d'un titre hypothécaire du nominal de Fr. 350'000.- (notre dette actuelle s'élève à environ Fr. 229'000.-), nous avons donc un « p'tit bout » à mettre en garantie auprès d'un établissement bancaire. Toutefois, les intérêts ainsi que l'amortissement seraient une lourde charge pour notre paroisse.

Si vous souhaitez participer, tout don est le bienvenu ! Petite précision, dans ce cas, prière de prendre contact soit avec Pascal Vodoz soit directement avec le caissier Philippe Ganty, les dons se faisant sur un autre compte A bon entendeur !

François Pilet reprend la parole et remercie chaleureusement Pascal Vodoz pour ces explications et sa présentation.

Intervention de Raphaël Filliez, vice-président de la commune de Vionnaz : à son tour, il félicite Pascal pour son magnifique travail de présentation en précisant que si toutes les interventions qu'il a l'occasion d'entendre dans le cadre du conseil communal étaient faites ainsi, il en serait très satisfait ! Il tient aussi à exprimer le fait que les communes n'ont aucune obligation de participer ...

Intervention de Didier Wirth effectivement, elles n'y sont pas obligées mais il y a une certaine différence de traitement entre les paroisses catholiques et les protestantes qu'il conviendrait quand même de résoudre. Merci de permettre de donner aux protestants ce qui est accordé aux catholiques

Intervention de Hans Suter : on pourrait éventuellement demander un prêt sans intérêt aux communes.

Question de Maurice Chervaz : qu'attendez-vous clairement de nous ?

Réponse de Pascal Vodoz : de permettre au CP d'avoir les mains libres pour débiter par les travaux dont le coût s'élevant à Fr. 134'320.-.

Intervention de François Pilet : on ne peut pas décemment refaire l'appartement sans vérifier tous les soucis « cachés » (tuyaux, etc). Il paraît donc raisonnable de prévoir la rénovation complète de l'appartement en cherchant le financement complémentaire aux 90 mille francs que nous avons déjà.

Intervention de Maurice Chervaz : au vu de ce qui précède, on devra forcément revenir à la question du pourcentage de travail du ministre pour faire baisser les coûts. La question qui se posera aussi pour les pasteurs suivants, c'est aussi d'avoir à l'esprit qu'ils ne souhaiteront peut-être pas habiter cet appartement. On n'a à ce jour pas réussi à rembourser la dette faite pour la rénovation de la chapelle et on se lancerait encore dans des dettes ? Comme dit plus haut, ces charges sont conséquentes ...

Intervention de Daniel Guignet : ne pas oublier que l'on pourrait louer cette appartement ...
Faire juste attention qu'il n'est pas forcément possible de trop augmenter un loyer. Les locataires sont bien protégés ...

Intervention de Pascal Vodoz : ça serait bien si tout pouvait être fait en même temps ...

Intervention de Raphaël Filliez, vice-président de la commune de Vionnaz : ne pas oublier qu'on a aussi droit à certaines subventions du Canton, notre bâtiment étant « bâtiment protégé ».

Intervention de Didier Wirth il y a également la possibilité de prévoir un financement auprès de l'EREV, voir aussi de ce côté.

Intervention de Robert Burri : précise avec un certain sourire que le CS n'est pas « assis sur des millions » mais qu'une solidarité certaine est possible. Il n'y a pas seulement l'EREV mais aussi les comités de secours ... il y a des possibilités ! A nous d'être ambitieux et d'avoir à nouveau le courage de nos options !

Intervention de François Pilet : avec toutes ces interrogations, est-il possible que les époux Wirth puissent finalement entrer dans ces appartements en juin 2025 comme il est prévu ?

Intervention de Maurice Chervaz propose de commencer par la rénovation de l'appartement et ensuite le CP se penchera sur l'épineuse question du financement des travaux au bâtiment.

Intervention de François Pilet : au vu de toutes ces interventions, il y a deux niveaux de décisions :

- Loger la famille Wirth comme prévu et
- Le financement est dans les esprits mais point encore dans la réalité, alors il n'est pas possible de procéder à une éventuelle votation à ce sujet ...

SECONDE VOTATION

A la question,

qui est d'accord de voter pour des travaux chiffrés à Fr. 134'320.- ?

une seconde envolée de mains se lèvent. Il n'y a pas de voix contraire ni d'abstention. Les travaux sont donc acceptés.

Intervention de Gérald Dervey qui demande si l'isolation du bâtiment serait obligatoire ?

Réponse de Pascal Vodoz : d'une part, l'isolation serait très néfaste pour ces vieux bâtiments et d'autre part ce n'est pas possible étant donné le caractère du bien protégé.

François Pilet remercie chacun pour les diverses présentations et interventions et clôt l'assemblée de paroisse à 13h.

La secrétaire du jour : Christine Ganty

Annexes : les comptes
liste des maîtres d'état

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

03.10.2024

Budget 2025

COMPTES D'EXPLOITATION "CULTE"

<u>Frais personnel "culte":</u>		Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
3000	salaires du ministre (77%)	103'643.75	106'636.00	106'700.00
3005	Charges sociales du ministre (77%)	31'602.40	23'460.00	31'700.00
3010	Salaires nets de la secrétaire	11'144.00	11'136.00	11'144.00
3015	Charges sociales de la secrétaire	2'613.00	1'845.00	2'613.00
3020	Organistes	2'500.00	2'500.00	2'500.00
3030	Frais de pasteurs remplaçants	875.20	500.00	900.00
3040	Frais de déplacement	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Total frais personnel "culte"		155'378.35	149'077.00	158'557.00
<u>Frais d'exploitation "culte":</u>				
4000	Cotisation EREV par paroissien	27'734.50	29'000.00	29'000.00
4001	Cotisations des cartels de sociétés et autres associations	200.00	250.00	250.00
4010	Frais de culte	3'663.80	3'500.00	3'500.00
4020	Catéchisme et enseignement religieux	6'513.45	5'500.00	7'400.00
4030	Groupes paroissiaux	1'040.00	500.00	750.00
4040	Publication (paroisse-info+Ste Web)	8'534.75	9'000.00	9'000.00
4050	Collectes affectées	1'272.00	2'000.00	2'000.00
4100	Frais d'administration	4'346.90	4'000.00	4'000.00
4105	Amortissement matériel informatique	100.00	500.00	500.00
4110	Assurances choses, taxes (chapelle et salle de paroisse)	3'076.65	4'500.00	3'700.00
4120	Frais de banque et de poste	231.18	500.00	500.00
4200	Entretien bâtiment travaux usuels (chapelle et salle de paroisse)	921.65	1'000.00	2'000.00
4210	Chauffage, électricité, eau (chapelle et salle de paroisse)	5'760.80	9'750.00	6'500.00
4250	Conciergerie (chapelle et salle de paroisse)	2'502.15	3'000.00	3'000.00
4315	Impôts (foncier et sur le capital) (25% du centre paroissial Vouvry)			900.00
4500	Assurance et taxes bâtiment (25% du centre paroissial Vouvry)			400.00
4510	Entretien bâtiment travaux usuels (25% du centre paroissial Vouvry)			1'500.00
4515	Chauffage, électricité, eau (25% centre paroissial Vouvry)			1'300.00
4520	Conciergerie (25% du centre paroissial Vouvry)			500.00
4300	Alim. du fond de rénov. (chapelle & salle) 1.5 % de 1'192'000.- (100%)			17'880.00
4400	Alim. Fond de rénovation centre paroissial 1.5 % de 890'000.- (25%)			3'350.00
4450	Alim. Fond de roulement (50%)			10'000.00
4500	Intérêts hypothécaires (25% du centre paroissial de Vouvry)			1'750.00
4600	Amortissement hypothèque (25% du centre paroissial de Vouvry)			1'500.00
Total frais d'exploitation "culte"		65'897.83	73'000.00	111'180.00
Total frais de personnel et exploitation "culte"		221'276.18	222'077.00	269'737.00
<u>Recettes "culte":</u>				
6000	Participation communes politiques	174'450.00	176'000.00	200'000.00
6010	Collectes	14'176.50	13'000.00	13'000.00
6020	Collectes TWINT	2'736.93	1'800.00	1'800.00
6030	Participation au catéchisme	1'415.00	2'500.00	2'500.00
6040	Récupération enseignement religieux	0.00	0.00	0.00
6055	Location de la chapelle et la salle de paroisse (Bouveret)	9'930.00	7'500.00	7'500.00
6060	Intérêts poste et banque	3.25	0.00	0.00
6070	Marguillier	0.00	0.00	0.00
Total recettes "culte"		202'711.68	200'800.00	224'800.00

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

03.10.2024

Budget 2025

Résultat partie "culte" (en vert = bénéfice et en rouge = perte)

-18'564.50	-21'277.00	-44'937.00
------------	------------	------------

COMPTES D'EXPLOITATION "AUTRES SECTEURS"

Frais d'exploitation "autres secteurs":

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
5000 Part du salaire du ministre à la charge de la paroisse, (23%)	33'130.00	37'405.00	37'500.00
5005 Part des charges sociales à la charge de la paroisse, (23%)	7'268.55	8'230.00	8'230.00
5010 Assurances + taxes bâtiment (Vouvry) (75%)	1'147.75	1'700.00	1'300.00
5015 Impôts (foncier et sur le capital) (Vouvry) (75%)			2'700.00
5020 Entretien bâtiment (Vouvry) (75%)	13'056.25	1'500.00	4'500.00
5030 Chauffage, électricité, eau (Vouvry) (75%)	2'933.85	5'000.00	3'700.00
5040 Conciergerie (Vouvry) (75%)	2'030.00	2'400.00	1'300.00
5050 Alim. Fond de rénov. centre paroissial 1.5 % de 890'000.- (75%)			10'000.00
5055 Alim. Fond de roulement (50%)			10'000.00
5060 Intérêts hypothécaires (75%)	6'990.00	7'000.00	5'250.00
5065 Amortissement hypothèque (75%)	6'000.00	6'000.00	4'500.00
Total frais d'exploitation "autres secteurs"	72'556.40	69'235.00	88'980.00

Recettes "autres secteurs":

7010 Participations volontaires des paroissiens	9'000.00	10'000.00	10'000.00
7015 Dons paroisse "hors frais de culte"	27'763.60	18'000.00	18'000.00
7020 Manifestations, "Fête sur les quais au Bouveret"	0.00	0.00	0.00
7021 Manifestations, "Fête au village à Vouvry"	71.70	500.00	500.00
7022 Manifestations, " ouverture du KT"	-38.50	100.00	100.00
7030 Loyers (Vouvry)	48'486.55	47'760.00	41'300.00
Total recettes "autres secteurs"	85'283.35	76'360.00	69'900.00
Résultat partie "autres secteurs"	12'726.95	7'125.00	-19'080.00

Récapitulatif:

	Comptes 2023	Budget 2024	Budget 2025
Résultat partie "culte"	-18'564.50	-21'277.00	-44'937.00
Résultat partie "autres secteurs"	12'726.95	7'125.00	-19'080.00
Résultat de l'exercice	-5'837.55	-14'152.00	-64'017.00

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC

03.10.2024

Budget 2025

- Répartition des frais du centre paroissial, 25% dans la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"
- Nouveau poste fonds de rénovations 25% dans la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"
- Impôt foncier, très forte augmentation, sorti du compte 4110 et devient 4115 dont 25% la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"
- Alimentation fond de réserve pour les liquidités 25% dans la partie "culte" et 75% partie "Autres secteurs"

Calcul des surfaces du centre paroissial de Vouvry Valeur arrondie au 5m² supérieur

Nom des pièces	surface en m ²	Répart. finale en surface en %	
Magasin du Rez	115 m ²	environ 75%	23.0%
Appartement du 1er	160 m ²		32.0%
Studio	60 m ²		12.0%
Communs, corridor, buanderie	50 m ²		7.5%
			10.0%
Bureau de la paroisse	90 m ²	environ 25%	2.5%
Salle côté jardin	25 m ²		18.0%
			5.0%
Surface totale	500 m ²	100%	100.0%

Frais du centre paroissial mis sur la partie du "culte" = 25% des comptes 5010 à 5065	Charges	"cultes"	"Autres secteurs"
	100%	25%	75%
	13'350.00	3'350.00	10'000.00
Réserve pour travaux usuels centre paroissial 1.5 % de 890'000.-			
	100%	100%	0%
	17'880.00	17'880.00	0.00
Réserve pour travaux usuels chapelle 1.5 % de 1'192'000.-			
	100%	50%	50%
	20'000.00	10'000.00	10'000.00
Alim. Fond de réserve général pour liquidités pendant 5 ans			

Budget des travaux

Rénovation du centre paroissial de Vouvry 2025

4 octobre 2024

Libellé		Téléphone	Personne de contact	Travaux par catégories	Total par catégorie	Total par local
Travaux dans l'appartement du pasteur						
Cuisine:						
Sol cuisine à neuf et réparer la chape	Clément Anchise	079 531 94 86	Clément Anchise	5'000.00		
Démonteur le galvanisé pour faire une cuisine ouverte	Maurice Chervaz	079 426 94 26	Maurice Chervaz	2'000.00		
Déplacer les conduites d'eau et évacuation de l'évier	Lionel Marclay	079 256 90 61	Lionel Marclay	4'500.00		
Déplacer des prises électriques pour le nouveau plan	Omatoufer	079 449 69 62	Pascal Vodoz	3'000.00		
Pose d'une nouvelle cuisine	Kummer	079 583 57 49	François Kummer	33'000.00	47'500.00	
Peintures:						
Peintures de l'appartement	Maurice Chervaz	079 426 94 26	Maurice Chervaz	12'000.00		
Peinture et réparation des murs dans la cuisine	Maurice Chervaz	079 426 94 26	Maurice Chervaz	3'000.00	15'000.00	
Chauffage:						
Chauffage électrique	RadiateurEco	079 869 09 99	Francis Valle	4'000.00	4'000.00	
Sanitaire eau chaude et froide:						
Installation pour le lave linge dans la douche.	Lionel Marclay	079 256 90 61	Lionel Marclay	1'500.00	1'500.00	
Salle de bain et douche:						
Remplacer le receveur de douche	Lionel Marclay	079 256 90 61	Lionel Marclay	4'700.00		
Raccord avec le nouveau receveur	OMATOUFER	079 449 69 62	Pascal Vodoz	1'500.00	6'200.00	
Fenêtres:						
Remplacer les fenêtres de l'appartement du 1er	ID-fenêtres Sàrl	079 962 13 16	Blaise Parchet	13'500.00	13'500.00	
Divers et imprévus				3'300.00	2'000.00	
Total des travaux de l'appartement du 1er						89'700.00
Chauffage d'appoint:						
Enlever la cheminée et évacuer	Omatoufer	079 449 69 62	Pascal Vodoz	2'000.00		
Refaire le revêtement à la place de la cheminée	Omatoufer	079 449 69 62	Pascal Vodoz	3'000.00		
Forage amenée d'air si pas existant	Omatoufer	079 449 69 62	Pascal Vodoz	500.00		
Contrôle par le ramoneur officiel	Joël Cheseaux	079 210 68 92	Joël Cheseaux	500.00		
Pose d'un poêle à pellets avec un nouveau conduit	Alpinhofen	079 529 24 36	Sylvain Fellay	8'900.00		
Plaque de protection au sol	Alpinhofen	079 529 24 36	Sylvain Fellay	570.00	15'470.00	
Total des travaux de l'appartement du 1er avec un nouveau chauffage d'appoint						105'170.00

Budget des travaux

Rénovation du centre paroissial de Vouvry 2025

4 octobre 2024

Libellé		Téléphone	Personne de contact	Travaux par catégories	Total par catégorie	Total par local
Désamiantage:						
Désamiantage des carrelages	ProAmiante	079 347 15 09	Tony Melado	13'000.00		
Installation panneau de chantier 380V 32A et eau	MUD électricité	079 507 97 08	Frédéric Udnessy	700.00	13'700.00	
Carrelage salles de bain et WC						
Remplacer le carrelage dans les salles de bain et WC	Clément Anchise	079 531 94 86	Clément Anchise	14'150.00	14'150.00	
Total des travaux de l'appartement du 1er avec désamiantage						133'020.00
Terrasse et barrières (extérieurs):						
Isolation et étanchéité de la terrasse	Lionel Marclay	079 448 49 45	Lionel Marclay	8'500.00		
Camion grue pour manutention	Grept Logistique	024 468 00 40	Steven LaDu	1'000.00		
Poser un échafaudage pour Pichart	Richard & Fils SA	079 360 06 04	J-Ph. Stettler	5'000.00		
Barrière des terrasses et du balcon	Pch Art Design	079 664 61 92	Denis Pichart	16'000.00	30'500.00	
Travaux dans le bureau de paroisse						
Chauffage WC (1 appareil)	RadiateurEco	079 869 09 99	Francis Valle	375.00		
Store extérieur sur le vèlux existant et	Muller toiture	021 960 26 66	Patric Muller	1'200.00		
pose de 4 vèlux avec les stores extérieurs	Muller toiture	021 960 26 66	Patric Muller	34'800.00		
Pose d'un échafaudage pour les travaux	Richard & Fils SA	079 360 06 04	J-Ph. Stettler	4'300.00		
pose de cadre intérieur par un menuisier, prix par Muller	à choix		4x500.-	2'000.00	42'675.00	
Travaux dans le studio						
Store extérieur sur le vèlux	Muller toiture	021 960 26 66	Patric Muller	1'200.00		
Chauffage dans la pièce principale et la salle de bain	RadiateurEco	079 869 09 99	Francis Valle	1'300.00	2'500.00	
Travaux dans la salle "côté jardin"						
Chauffage du local de prières et WC du rez	RadiateurEco	079 869 09 99	Francis Valle	1'125.00		
Remplacer le revêtement de sol du local de prières	Omatoufer	079 449 69 62	Pascal Vodoz	6'240.00	7'365.00	
Buanderie						
Chauffe-eau avec pompe à chaleur intégrée pour le 1er	Lionel Marclay	079 256 90 61	Lionel Marclay	8'000.00	8'000.00	
Fenêtres et portes entrées du bâtiment:						
Remplacement de toutes les fenêtres sauf magasin et 1er	ID-fenêtres Sàrl	079 962 13 16	Blaise Parchet	10'500.00		
Remplacer les portes d'entrées du bâtiment et des caves	ID-fenêtres Sàrl	079 962 13 16	Blaise Parchet	7'200.00	17'700.00	
Total de tous les travaux:						241'760.00